

## Conseil de la Vie Sociale du 24 octobre 2015

Personnes présentes : Mlle AUBERT, Mme DESORMIERES, Mr CHARLES, Mr GRILLOT, Mme GRISSOLANGE, Mr MELIAND et Mme NEBOUT au titre des résidents,

Mmes BEST, GILLOTEAUX et LOEW et Mrs NEBOUT et SAUZEDDE, au titre des familles,

Mme PORTE, pour l'association gestionnaire,

Mmes L'ANTHOEN (infirmière) et PRADELEIX (aide-soignante) au titre du personnel et Mr FONLUPT, directeur

Excusés : Mr ANDRE, Mme BRIAIRE et Mme CHABROL (familles), Mme GARCIA (personnel), Mr THOMAS (association gestionnaire).

---

Mme PORTE est désignée secrétaire de séance.

### Approbation du compte-rendu de la réunion du 12/09

Mme Grissolange, présidente du CVS donne lecture du précédent compte-rendu de la réunion du 12 septembre dernier, celui-ci est adopté à l'unanimité.

### Budget Prévisionnel 2016.

Au total le budget est d'un montant de 3,607 millions d'€uros. Les frais de personnel s'élèvent à 2,496 millions,

proportion commune à la plupart des Etablissements. Il serait nécessaire d'avoir plus de personnel mais cela coûterait encore plus cher. Le reste à charge est beaucoup trop important. Mr Fonlupt, directeur d'EHPAD depuis 1989 observe qu'il entend toujours les mêmes refrains, de la part des politiques, quelles que soient les élections. Tous les présidents ont fait les mêmes promesses, jamais tenues. On attend toujours. La question est simple : pour que cela coûte moins cher il faut que l'Etat, c'est-à-dire la Sécurité Sociale prenne en charge une partie de ce reste à charge, d'une manière ou d'une autre.

Dans le budget, rien de nouveau, seulement la reconduction. Mr Fonlupt rappelle que le budget se divise en 3 chapitres correspondant chacun à un tarif : Hébergement, Dépendance et Soins

D'une année sur l'autre, ce sont les mêmes dépenses, classiques dans un budget, qui sont reconduites. Il rappelle que c'est le Conseil Départemental qui fixe les tarifs Hébergement et Dépendance puisque la Maison St Joseph est habilitée à l'aide sociale. Le taux directeur d'augmentation autorisé pour 2016 n'est pas encore connu. Le budget a été réalisé avec le même que celui de l'an dernier soit +0,5%.

Mr FONLUPT rappelle que les salaires sont bloqués depuis cinq ans, et que 70% des frais de l'Etablissement sont payés par les résidents actuellement.

Le GIR moyen pondéré prévisionnel serait de 650 (relativement bas) et de 850 pour l'unité MAMA.

L'APL est aussi en débat, ses conditions d'accès peuvent-elles changer ? Cela reste à voir.

Une des difficultés majeure est liée aux remplacements du personnel, les personnes absentes sont toujours remplacées mais cela coûte cher, intérim ou pas. Les personnes travaillent quatre jours d'affilée et ont un jour de repos, puis 4 jours de travail et 2 de repos, et ceci sur huit semaines. Cela induit un « tourbillon » comme le soulignent plusieurs résidents. Le fonctionnement, le roulement obligé, induisent ces effets. Toutefois les référentes, aides-soignantes et ASH sont permanentes sur chaque unité, pour assurer une certaine stabilité.

Le taux d'occupation prévu reste correct comme les autres années. L'hébergement temporaire est prévu à 50% toute l'année. Comme les autres années, il est demandé que les tarifs hébergement total et hébergement temporaire soient les mêmes.

Le budget proposé conduit donc à un tarif Hébergement de 55,91 € (55,09 en 2015) et dépendance GIR 5-6 de 6,85 € (6,32 en 2015), soit un « coût à la charge » de 62,76 € (contre 61,41 en 2015)

Ce budget prévisionnel reçoit un avis favorable unanime du CVS.

### Synthèse Citoyennâge 2015 et le point sur les activités.

Le thème du Citoyennâge 2015 était « être heureux en Etablissement ». Des réunions ont eu lieu dans les

établissements, Chacun a établi sa synthèse dans son établissement puis avec deux ou trois autres EHPAD. Sept synthèses s'en sont suivies jusqu'à une synthèse définitive élaborée lors du colloque à Vichy en septembre (cf. les documents ci-joints).

Des réunions de résidents à propos des repas ont fait apparaître des problèmes d'approvisionnement en eau chaude, et des repas qui arrivent froids sur table. Une formation pour le personnel de service est à l'étude.

Quant aux problèmes de gaspillage alimentaire, une politique de réduction de celui-ci est expérimentée, la Ministre des personnes âgées s'est rendue dans l'Ain pour cela et il semble que l'on constate de bons résultats. Mr Fonlupt va s'y intéresser parce qu'il faut bien envisager des solutions, il y a matière à réflexion.

La séance est levée à 17h45

La Présidente,

Mme Jeanne GRISSOLANGE